



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
ÉCOLE SAINT-ÉDOUARD  
Le 26 FÉVRIER 2020 à 18 h

**Étaient présents :**

Monsieur Maxime Dupré, directeur  
Madame Joanie Côté, secrétaire  
Madame Marie-Pierre Décoste, tech. SDG  
Madame Chantal Langlois, enseignante  
Madame Nathalie Desjardins, enseignante  
Madame Vanessa F. Boyer, enseignante

Madame Cybel Dubuc, présidente  
Madame Marianne Van Winden, parent  
Madame Joannie Boyer, parent  
Madame Sylviane Deslandes, parent  
Madame Krystel Béluse, parent substitut

**Membre de la communauté :** Monsieur Gaétan Boulerice, membre de la communauté

**Public :** Aucun

**Étaient absentes :**

Madame Geneviève Séguin, parent

**Secrétaire :** Madame Joanie Côté

\*\*\*\*\*

**1. Mot de bienvenue**

Maxime et Cybel souhaitent la bienvenue aux membres.

**2. Désignation d'un ou d'une secrétaire**

Joanie étant la secrétaire de l'école, elle est désignée comme secrétaire d'assemblée.

**3. Vérification des présences et du quorum**

Toutes les personnes nécessaires sont présentes.

**4. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour du 11 décembre 2019 est adopté avec l'ajout suivant :  
Aucun ajout.

Proposé par Marianne Van Winden  
Proposition adoptée à l'unanimité  
CE19/20-15

**5. Suivi et adoption du procès-verbal de la séance du 11 décembre 2019**

Les membres regardent le procès-verbal. Il est adopté tel que présenté.

Proposé par Nathalie Desjardins  
Proposition adoptée par Chantal Langlois  
CE19/20-16

**6. Dossiers menant à une prise de décision :**

**6.1. Budget révisé de l'établissement 2019-2020**

Maxime présente au tableau le budget révisé. Il explique les écarts et où nous en sommes rendus au niveau du budget.

Proposé par Joannie Boyer  
Proposition adoptée Marie-Pierre Décoste  
CE19/20-17

**6.2. Sorties et activités éducatives**

Maxime enverra par courriel une activité à Îlle Saint-Bernard à approuver.

**6.3. Activité de financement 2019-2020**

Sylvianne s'informe de la récolte des canettes qui a eu lieu le 8 février dernier. Ce fut difficile de trouver des bénévoles alors nous nous questionnons sur la poursuite des activités pour l'an prochain. Nous en reparlerons au dernier C.É. de l'année.

Maxime rappelle aux membres que le souper spaghetti aura lieu le 3 avril prochain.

**6.4. Acte d'établissement 2020-2021**

Notre acte d'établissement a été modifié concernant la capacité d'accueil, il est passé de 144 à 198 élèves. Maxime présente le document au tableau.

**7. Dossiers d'information :**

**7.1. Loi sur l'instruction publique modifiée – Projet de loi 40**

Le document est présenté au tableau blanc. Maxime explique les grandes lignes et les principales modifications. Joannie Boyer explique que ce sera séparé en cinq districts.

**7.2. Rapport annuel de l'établissement 2018-2019**

Maxime remet aux membres le document et les invite à en prendre connaissance.

**7.3. Remerciements – Semaine des enseignants 2019-2020**

Vanessa remercie les attentions qui ont été portées à leur égard lors de cette semaine-là.

#### 7.4. Mot du représentant au comité de parents à la commission scolaire

Joannie Boyer nous informe que le souper de bénévoles a été annulé. Il n'y en aura plus. Elle nous informe que l'Internet a été amélioré puisqu'il y a eu changement de fournisseur. Joannie nous présente le calendrier scolaire de l'année prochaine. La politique de transport scolaire était en voie de modification, mais avec la loi 40, elle est repoussée à l'automne.

#### 7.5. Correspondance

Aucun document.

#### 7.6. Dépôt de documents

Aucun document.

### 8. Autres sujets

Gaétan Boulerice explique que le panneau a été changé et il est fonctionnel, mais le panneau sera changé de place. La zone de 50 sera également déplacée à la Montée Doris. Nous aurons peut-être une zone piétonnière un moment donné.

Krystel Béluse questionne sur ce qui a mené à un changement de moment où les marcheurs quittent l'école. Elle trouve que c'est plus dangereux au coin des rues puisque les parents en voiture ne laissent pas passer les enfants près du coin rue de l'École et l'ancien presbytère ainsi qu'auprès de la patate Chez Belle. Nous allons faire nos vérifications et demander au service de police de passer faire un tour.

### 9. Période de questions du public

Aucune.

### 10. Levée de la séance

La séance est levée à 18 : 57

Cybel Dubuc  
Présidente du conseil d'établissement

Maxime Dupré  
Directeur